

très étendue. Je réclame l'indulgence de la Chambre pendant que je vais lire un des paragraphes. Le Premier ministre dit :

Des traités ont été conclus avec la France et l'Australie en vue d'améliorer les conditions du commerce entre les dominions et ces pays. D'autres traités tendant à élargir les marchés dans d'autres directions, sont en voie de négociation. Des négociations ont eu lieu également avec les Etats-Unis en vue de régler les questions de désarmement sur les Grands Lacs et les niveaux des eaux internationales du Lac des Bois. Le gouvernement a aussi réussi à faire lever l'embargo anglais sur le bétail canadien qui n'est pas de race, et quant au bétail de race, l'embargo sera levé au commencement de la nouvelle année.

Parmi les autres questions importantes qui ont été résolues, mentionnons le conseil d'administration des chemins de fer nationaux du Canada, et la nomination de Sir Henry Thornton au poste de président et administrateur général de ces chemins de fer. Le personnel du conseil d'administration a été choisi de manière à inspirer la confiance au public et il en résulte que les chemins de fer nationaux sont vus d'un meilleur œil aujourd'hui.

L'optimisme du premier ministre nous porte quelque peu à analyser les déclarations contenues dans les quelques phrases que je vous ai lues. Elles nous rappellent le geai revêtu des parures dérobées au parti politique auquel les sénateurs qui siègent de ce côté de la Chambre ont l'honneur d'appartenir. Elles indiquent également que l'esprit du premier ministre est très sérieusement affecté par les illusions qu'il se fait sur ce qui a été accompli. Plusieurs de ces sujets se rapportant au discours du trône, nous pourrions analyser un peu plus attentivement quelques observations faites par le premier ministre et dont nous avons entendu l'écho dans le discours d'hier.

Des traités ont été conclus avec la France et l'Australie en vue d'améliorer les conditions du commerce entre les dominions et ces pays.

L'on supposerait par là que le Gouvernement est l'auteur de toutes les négociations qui ont eu lieu entre le Canada et la France. Le traité avec la France, qui a été placé dans les statuts par le Parlement, il y a environ deux ans, préparait la voie aux négociations entreprises apparemment par le ministre des Finances pendant ces derniers mois. Les pourparlers préliminaires qui ont abouti à ce traité, sont l'œuvre de l'ancien gouvernement; si donc il est avantageux pour le Canada, il me semble juste que l'opposition dans cette Chambre réclame sa part de félicitations.

Le premier ministre est sous l'impression qu'un traité de commerce a été conclu avec l'Australie. C'est la première fois que j'en entends parler. Tout récemment, le ministre du Commerce, revenant d'un voyage en Australie, déclara publiquement que malheureusement il n'avait pu conclure de traité avec ce pays.

En admettant que le premier ministre ait été sous l'impression qu'un traité avait été

négocié, comment a-t-il pu en inférer que ce traité avait été conclu?

L'on nous dit aussi qu'un traité a été inauguré avec les Etats-Unis dans le but de régler la question du désarmement sur les Grands Lacs. Le Parlement et le peuple du Canada seront certainement surpris d'apprendre que le traité Rush-Bagot a été remplacé par un autre en ce qui concerne les navires de guerre sur les Grands Lacs. Il y a quelques mois, un beau jour d'été, le premier ministre et le ministre de la Défense nationale trouvant probablement la vie un peu monotone, partirent pour Washington. Ils eurent une entrevue avec le Président et quelques membres de l'exécutif, et aussitôt, les journaux du Canada portèrent partout la nouvelle qu'un nouveau traité avait été élaboré et que le traité Rush-Bagot allait être mis de côté entièrement.

Ceux qui parmi nous ont suivi depuis quelques années les affaires publiques, savent que rien de tel n'a eu lieu. Je ne comprends pas pourquoi on trompe ainsi le peuple canadien. Les honorables sénateurs qui se sont intéressés aux événements publics, qu'ils appartiennent à la droite ou à la gauche, savent qu'avant de conclure un traité avec les Etats-Unis, il faut non seulement en discuter les termes avec l'exécutif, mais aussi obtenir l'approbation du Sénat américain. L'expérience acquise, non seulement par le Canada, mais aussi par la Grande-Bretagne a prouvé que pour conclure un traité avec les Etats-Unis il faut entamer de très longs pourparlers qui durent parfois des années. Je ne comprends pas pourquoi le Dominion du Canada prendrait l'initiative de remplacer un traité qui a été en vigueur pendant plus d'un siècle. De tous les traités conclus entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, c'est celui qui, dans son exécution a donné le plus de satisfaction quant aux relations amicales entre les intéressés. Il est vrai que de grands changements se sont opérés depuis un siècle. Le navire de guerre de ce temps-là était insignifiant en comparaison des léviathans de la mer que nous possédons aujourd'hui; toutefois ce traité accorde actuellement aux deux nations intéressées autant de sécurité qu'elle en accordait autrefois, quant à la mise en service de navires de guerre sur les Grands lacs. Je crois que nul autre traité n'a donné plus de satisfaction aux Etats-Unis et au Canada. En 1914, avant la déclaration de la guerre, ces deux pays avaient pris des arrangements très satisfaisants pour célébrer un siècle de paix dont ce traité avait été la fondation. Pourquoi vouloir changer maintenant? Pourquoi le premier ministre va-t-il de son propre chef, à Washington, sans que le Parlement ou le Canada en ait exprimé le dé-